

Information pour la presse
Schaerbeek le 7 septembre 2017

Migrants à la Gare du Nord

Interventions des 6 et 7 septembre

Depuis plus de 6 mois, un certain nombre de migrants se regroupe dans le quartier Nord. Qui au Parc Maximilien, qui à la gare du Nord, qui encore dans d'autres espaces publics ou privés (jardins, squats, entrées de bâtiments,...

Les autorités communales concernées (Schaerbeek et Bruxelles-Ville) s'en sont inquiétées et ont interpellé les autorités fédérales seules compétentes en cette matière.

La commune a mobilisé ses services dans leurs compétences et le CPAS de la commune également.

Des associations se sont également mobilisées et de très nombreux bénévoles viennent en aide aux réfugiés, notamment en distribuant de la nourriture.

La police de la zone est évidemment très attentive à l'évolution de cette situation et intervient toujours pour faire respecter l'ordre public. En février déjà la police de la zone était intervenue avec la police des Chemins de fer et l'Office des Etrangers afin de faire un contrôle d'identité et une analyse administrative de 100 personnes. 96 personnes ont été relâchées avec un Ordre de Quitter le Territoire et 4 ont été placées en centre fermé.

Au début de l'été cette situation s'est développée et un nombre de migrants de plus en plus important s'est retrouvé dans ce quartier Nord. A la mi-août les communes de Bruxelles-Villes et de Schaerbeek ont exprimé leur crainte une nouvelle fois après des cabinets Michel, Jambon et Franken. Plus de 300 personnes se trouvaient alors à la gare du Nord et au Parc Maximilien. Les deux communes ont eu des contacts à de multiples reprises avec les associations.

La Commune de Schaerbeek a interpellé une nouvelle fois le fédéral et s'est exprimée, avec les associations, très clairement pour obtenir l'ouverture d'un Centre d'Accueil et d'Orientation pour ces migrants et tout particulièrement pour les informer des procédures auxquelles ils devraient s'astreindre. Si de nombreux migrants veulent atteindre la Grande-Bretagne et refusent d'enclencher une procédure de régularisation en Belgique, ce n'est pas le cas de tous les migrants. Des procédures spécifiques existent aussi pour les plus fragiles, Mineurs Etranger Non Accompagné, femmes enceintes, etc.

Cette situation ingérable qui s'impose aux bourgmestres concernés découle de l'absence d'une politique fédérale sur la migration. Bernard Clerfayt a dénoncé ce fait depuis bien longtemps. Les communes se retrouvent prises au piège et doivent gérer des situations face auxquelles elles n'ont aucun moyen d'action.

Le 11 août, le Fédéral a organisé une réunion au cabinet du Ministre de l'intérieur avec les deux communes et avec les représentants des zones de police. Cette demande d'un Centre d'Accueil et d'orientation a été clairement mise sur la table. Cette structure supplémentaire a cependant été rejetée immédiatement par les autorités fédérales et plus spécifiquement par le Secrétaire d'Etat Franken.

Depuis septembre, la pression est de plus en plus importante dans la gare du Nord. On parle aujourd'hui de plus de 500 personnes et parfois même de 700 personnes.

Cette situation n'est évidemment plus possible. La gare du Nord ne peut pas devenir un camp de réfugiés et un «Calais bis ».

Le Bourgmestre de Schaerbeek, Bernard Clerfayt, n'a pas la compétence ni la capacité de régler ce problème. Il doit cependant assurer sur son territoire l'ordre et la salubrité publics, ainsi que la sécurité et la propreté. Bernard Clerfayt a interpellé une nouvelle fois le Fédéral.

Le 30 août, une réunion s'est tenue à nouveau au Cabinet du Ministre de l'Intérieur. Etaient présents : les deux bourgmestres et leur cabinet, la région bruxelloise, le cabinet du Secrétaire d'Etat Franken, l'OE, le cabinet du Ministre Jambon, le cabinet du premier Ministre, le cabinet du Ministre Geens et les chefs des deux zones de police concernées.

Le Fédéral a clairement exprimé qu'il était conscient de la problématique. Il a communiqué qu'il ouvrirait 400 places supplémentaires en centre fermé et qu'il renforcerait les moyens pour gérer cette crise. Il a été convenu que les zones de police, aidées de la police fédérale et de la police des chemins de fer et de l'Office des Etrangers mèneraient des opérations sur le terrain afin de réaliser des contrôles d'identité complet et des suivis des dossiers administratifs des migrants.

Ce sont des opérations de ce type qui ont été menées ces 6 et 7 septembre. D'autres sont encore prévues ultérieurement. Le nombre de personnes interceptées est dépendant du nombre de dossiers qui peut être traité pratiquement par les autorités et principalement par l'Office des Etrangers.

Malgré les promesses du fédéral, force est de reconnaître que les moyens (humains et techniques, ouverture de places) mis en œuvre ne sont pas réellement au rendez-vous. Cette faiblesse ainsi que la lourdeur et la complexité des dossiers font que peu de cas peuvent être traités chaque jour.

Le 6 septembre, 50 personnes ont été interpellées aux abords de la gare du Nord. 4 ont été immédiatement relâchées. 46 personnes ont fait l'objet d'une arrestation administrative et ont été transportées vers le centre de rassemblement des personnes arrêtées. 18 majeurs ont été conduits en centre fermé. 1 personne faisait l'objet d'une ordonnance de capture depuis 2 ans et a été conduite à la prison. 5 personnes ont reçu un OQT. 13 ont été relaxées ou ont été envoyées chez Fedasil dont 11 mineurs qui font l'objet d'une procédure MENA (tutelle SPF Justice). 9 personnes ont été simplement libérées à cause du dépassement du délai de détention.

Le 7 septembre, 40 nouveaux migrants ont été interceptés aux abords de la gare du Nord. 2 personnes ont été libérées immédiatement car elles étaient en ordre. 2 mineurs et 36 majeurs. Il est encore trop tôt pour connaître l'orientation donnée aux personnes par l'Office des Etrangers.

Les forces de police qui ont mené ces opérations ont exécuté leur travail avec respect et humanisme. Il n'a pas été nécessaire de faire usage de la force. Les choses se sont passées dans le calme.

Le Bourgmestre Bernard Clerfayt regrette toujours et encore que ces opérations se limitent à l'aspect « policier ». Le traitement de l'OE, sans mettre en doute la qualité et la capacité des hommes et des femmes qui font le travail, n'est pas assuré conformément à l'ampleur de la tâche.

Le volet « information » des migrants sur les procédures possibles qui s'offrent à eux, n'est absolument pas développé et laissé aux associations qui ne disposent pas des moyens suffisants. Schaerbeek a soutenu la Commission d'Aide Juridique du barreau de Bruxelles pour qu'elle fasse des permanences dans les locaux communaux près de la gare du Nord. Plus de 650 personnes par mois ont participé aux permanences organisées par Latitude Nord, le service communal qui travaille avec les populations en errance et en grande précarité.

Bernard Clerfayt continue à penser que seule la création d'une structure style Centre d'Accueil et d'Orientation, constituerait une solution en termes d'«information» aux migrants,

Enfin, la faiblesse du dispositif mis en place par les autorités fédérales est significative de l'absence de vision globale et stratégique quant au flux des migrants. Les effets d'annonce des Ministres Jambon et Franken rassureront peut-être les personnes crédules qui pensent que leurs rodomontades traduisent la mise en œuvre de politiques dures. En tout cas, dans le dossier qui nous anime aujourd'hui, le manque de politique globale en la matière est également accompagné d'une grande inefficacité.